

MOTION DE CA 31 Mai 2013
Lycée polyvalent A. Chérioux de Vitry sur Seine

« Les membres du conseil d'administration du lycée polyvalent A. Chérioux de Vitry sur Seine ont appris la perte d'un poste d'A.E.D. faisant ainsi passer de 16.78 à 15.78 équivalent temps plein. Ils protestent contre cette suppression et rappellent les difficultés de surveillance de cet établissement sensible dûes à des particularités notamment géographiques.

Ce sujet avait fait l'objet d'un mouvement très suivi par les personnels en février 2010 qui avait abouti à l'obtention de 4 A.E.D.. Nous signalons par ailleurs que l'Etat a été condamné par le Tribunal Administratif de Melun en juillet 2012 pour carence fautive en matière de sécurité. Le conseil d'administration demande donc le maintien de ce poste ».

11 pour, 0 contre, 0 abstention, 4 NPPV